

Assemblée générale extraordinaire Sommet de l'ACA dans Lanaudière Convocation

24 novembre 2022

Saint-Esprit, le 19 octobre 2022

Madame, monsieur,

Le conseil d'administration de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière est heureux de vous convier au Sommet de l'ACA dans Lanaudière, une assemblée générale extraordinaire pour permettre l'adoption d'une nouvelle vision pluriannuelle pour la TROCL.



**RÉSERVEZ VOTRE PLACE
AU PLUS TARD LE JEUDI
17 NOVEMBRE 2022 EN
COMPLÉTANT LE
FORMULAIRE
D'INSCRIPTION**

ENDROIT :	Club de golf Montcalm 1800, chemin Nadeau St-Liguori (Qc) J0K 2X0
DATE :	Jeudi 24 novembre
ACCUEIL :	8H30 À 9H
SOMMET :	9H À 16H
COÛT DU REPAS ET COLLATIONS :	30 \$ PAR DÉLÉGUÉ.E 25 \$ POUR LES PARTICIPANT.ES

Vous trouverez ci-joint la proposition d'ordre du jour pour le Sommet de l'ACA dans Lanaudière, qui est une assemblée générale extraordinaire. Chaque organisme doit déléguer un.e représentant.e ayant droit de vote pour cet événement. Pour vous inscrire et remplir le formulaire de délégation, merci de compléter le formulaire en suivant ce lien : <https://forms.gle/Fk9YFSUuhsf1U5W39>

IMPORTANT : Afin de vous prévaloir de votre droit de vote, **il est ESSENTIEL de compléter** le formulaire de délégation avec la résolution de votre conseil d'administration, sur le formulaire d'inscription et de délégation. En plus de la personne délégué.e, nous vous demandons d'inscrire le nom des participant.es de votre organisme sur le formulaire. Notez que si nous avons votre inscription et que vous n'êtes pas présent.es à l'événement, la TROCL facturera l'organisme pour les frais de repas.

Nous espérons sincèrement que vous serez nombreuses et nombreux à participer à cette assemblée. Meilleures salutations et à bientôt!

La secrétaire au conseil d'administration de la TROCL,

Annie Chauvette



ENSEMBLE



Assemblée générale extraordinaire

Sommet de l'ACA dans Lanaudière

Ordre du jour

24 novembre 2022

2

1. **Mot de bienvenue et ouverture de la rencontre**
2. **Nomination d'un.e président.e d'assemblée et d'un.e secrétaire d'assemblée**
3. **Constatation du quorum**
4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
5. **Ouverture d'un comité plénier (séance de travail)**
6. **Fermeture du comité plénier**
7. **Adoption des propositions du Sommet de l'ACA**
8. **Les suites du Sommet de l'ACA dans Lanaudière**
9. **Levée de l'assemblée générale extraordinaire**



Assemblée générale extraordinaire

Sommet de l'ACA dans Lanaudière

Formulaire d'inscription et de délégation

24 novembre 2022

Merci de compléter ce formulaire d'inscription et de délégation en ligne :
<https://forms.gle/Fk9YFSUhsf1U5W39>

Vous pouvez garder cette copie pour vos dossiers.

Lors de la rencontre du conseil d'administration de

(Nom de l'organisme)

il a été proposé par

appuyé par

de déléguer

(Nom de la personne désignée pour voter)

lors de l'assemblée générale extraordinaire du Sommet de l'ACA dans Lanaudière de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL), le 24 novembre 2022, de 9h à 16h.

Copie certifiée conforme au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de notre corporation tenue

le 2022.

Nom de la personne autorisée :

Titre :

NOM DES AUTRES PERSONNES PRÉSENTES AU SOMMET DE L'ACA ET FRAIS DE REPAS.

Personne déléguée par l'organisme		30 \$
Participant.e :	<input type="text"/>	25 \$
Participant.e :	<input type="text"/>	25 \$
Participant.e :	<input type="text"/>	25 \$
Participant.e :	<input type="text"/>	25 \$
Total à payer pour les frais de repas et de collations :		<input type="text"/>

Le paiement peut être effectué par virement bancaire – Folio : 92276 | Institution : 815 | Compte 4158663 ou par chèque et peut être envoyé par la poste au 25 rue St-Louis, Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0 ou remis sur place, lors de l'accueil.